

La privatisation du vent inquiète dans Nicolet-Yamaska

Par Brigitte Trahan, Le Nouvelliste | 28 octobre 2023



Quelque 200 personnes, dont une quinzaine d'élus, ont pris part au colloque, samedi, pour faire le point dans le dossier polarisant des éoliennes dans Nicolet-Yamaska. (Brigitte Trahan)

Et si le vent devenait une richesse collective au Québec? Et si Hydro-Québec se servait des réservoirs des grands barrages pour aménager des éoliennes au lieu d'empiéter sur les rares terres cultivables du Québec? La réflexion s'est amorcée samedi lors d'un colloque citoyen dans Nicolet-Yamaska.

Les citoyens, et tout particulièrement les producteurs agricoles de la MRC de Nicolet-Yamaska sont inquiets du manque de transparence dans le dossier des éoliennes. «La MRC se montre tout à fait favorable à servir de terre d'accueil. Le fait que ce soit annoncé dans les journaux avant que la population soit au courant du

projet, pour nous, c'était problématique», rappelle Janie Vachon Robillard, porte-parole du comité citoyen Pour un choix éclairé Nicolet-Yamaska.

Mme Vachon Robillard animait, samedi, le colloque Une terre nourricière : vers une transition énergétique éclairée auquel quelques 200 personnes, dont une quinzaine d'élus, ont pris part.

«Comment peut-on être en faveur sans avoir consulté la population?», demande-t-elle alors que les contrats d'options commencent à se signer un peu partout.

Ce n'est pas tant du côté des éoliennes que se situe le problème, plaide-t-elle, «mais plutôt au niveau démocratique.»

Des agriculteurs et des craintes

Le comité PCENY avait invité, samedi, quatre personnes issues du milieu agricole afin qu'elles expriment les raisons pour lesquelles le projet d'éoliennes sur les terres cultivables de la MRC Nicolet-Yamaska n'est pas une bonne idée, selon elles.

Pour une, la présidente de la relève agricole du Centre-du-Québec, Christine Schmucki, rappelle que la zone dite agricole, au Québec, ne représente que 4,2% de sa superficie totale. «De ces 4,2%, on dit que seulement 2% sont vraiment cultivables. La ressource, au Québec, est assez limitée», fait-elle remarquer.

Jean-Philippe Côté, producteur maraîcher à Grand-Saint-Esprit raconte avoir été approché, l'an dernier, par un promoteur pour l'installation d'une éolienne sur ses terres. L'argent qui venait avec l'acceptation de l'option serait arrivé à point pour ce producteur en démarrage. Malgré tout, il a préféré prendre un pas de recul et s'informer.

«J'ai eu de la pression. On m'a dit que si je ne signais pas, le voisin signerait et que je n'aurais aucune redevance», raconte-t-il.



De gauche à droite, Christine Schmucki, Jean-Philippe Côté, Sylvain Laplante et Serge Lemire, sont des agriculteurs inquiets du projet d'éoliennes. (Brigitte Trahan)

Manque de démocratie

«Dans leur discours, il n'y avait que des avantages», raconte M. Côté en déplorant qu'avec cette approche, certains recevront des redevances alors que tous les voisins autour devront vivre avec les inconvénients. «Je trouve qu'il y a un réel manque de démocratie à ce niveau-là», fulmine-t-il.

Sylvain Laplante, agriculteur et ancien maire de La Visitation, déplore que beaucoup de sujets ont été mis sur la table, lors de la dernière élection provinciale, mais pas l'agriculture. «Même là, on ne voit pas nos représentants, comme notre ministre de l'Agriculture, M. Lamontagne. Je ne sais pas où il est. On n'en entend pas parler. Ce serait à lui de se lever debout», explique-t-il, afin d'empêcher l'usage du ciment et de la pierre concassés sur les terres agricoles pour la construction d'éoliennes.

Compaction des terres

Serge Lemire, producteur biologique sur une terre de 100 acres certifiée depuis 43 ans, craint de vivre un problème de compaction du sol en acceptant une éolienne sur sa terre. «J'imagine des camions, des 10 roues qui passent avec des voyages surchargés sur des terres qui sont fragiles, les dommages collatéraux que ça va laisser», raconte celui qui a déjà vécu une situation semblable lors de la réfection d'un barrage. Il lui aura fallu une quinzaine d'années pour bien décompacter le sol.

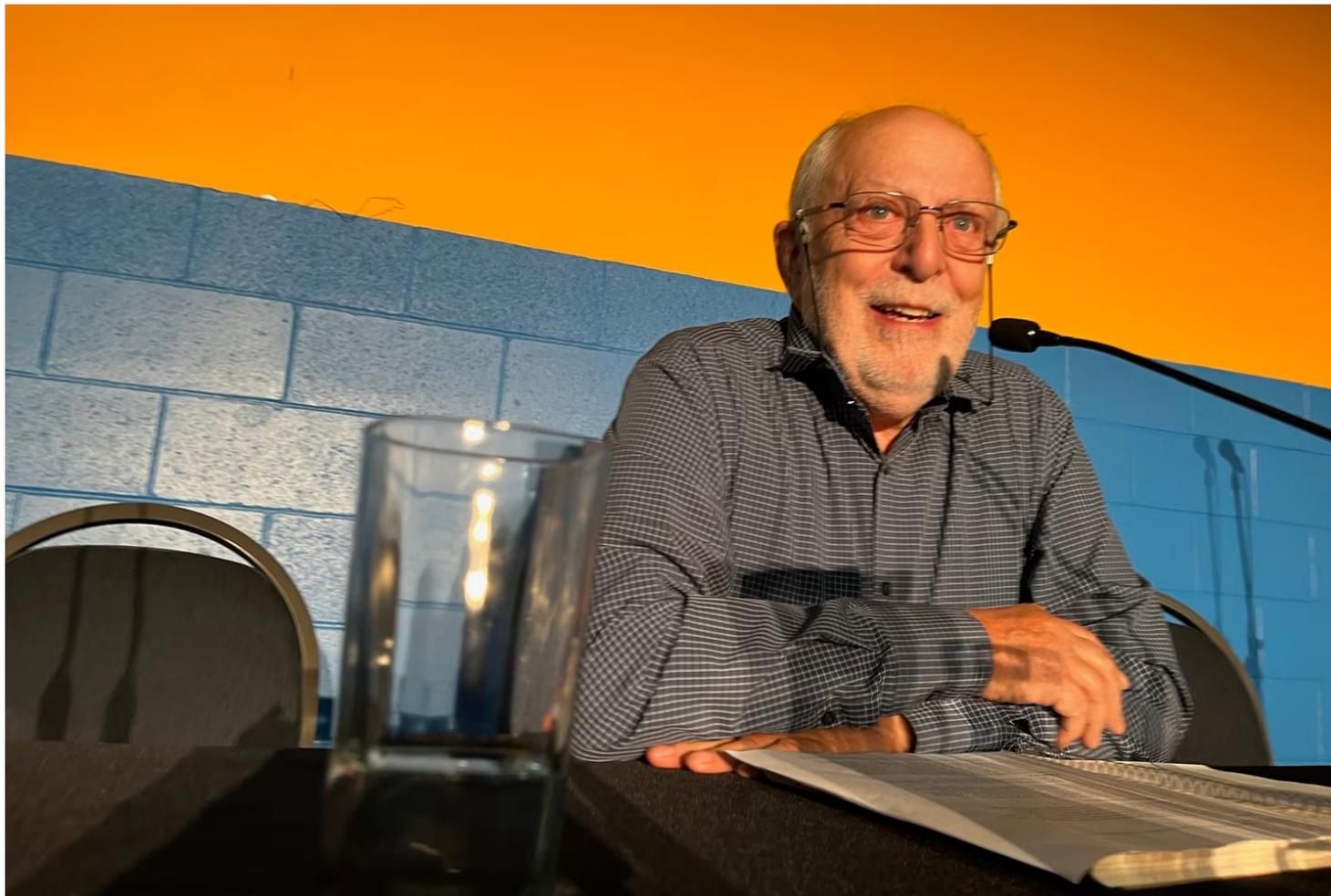
Serge Lemire constate que le projet provoque «la division de la population. Si mon voisin sans scrupule veut mettre une éolienne et qu'il est sur le bord de ma maison, c'est moi qui vais vivre avec les conséquences », dit-il.

«Tout ça, c'est politique. Le gouvernement, lui, il pense fric. Malheureusement, nos élus municipaux sont prêts à troquer nos terres agricoles, qui sont le garde-manger, contre de l'électricité d'éoliennes destinée aux États-Unis», déplore le producteur.

Dormir au pied des éoliennes

Le comité PCENY avait invité Louis-Gilles Francoeur pour entendre son point de vue sur ce débat, sans jeu de mot, assez polarisant.

L'ancien journaliste et chroniqueur environnemental s'est beaucoup intéressé aux éoliennes au cours de sa carrière. Il y a plusieurs années, à l'invitation du Congrès, il a passé trois jours dans le plus gros projet éolien des États-Unis en Californie. Il a même dormi à leurs pieds.



Louis-Gilles Francoeur, ancien journaliste spécialisé en environnement et vice-président, en 2012 du BAPE pendant cinq ans. (Brigitte Trahan)

Il a d'abord tenu à préciser, que les éoliennes ne sont pas des déchiqueteuses d'oiseaux. «En trois jours, je n'en ai jamais vu un seul mort au pied d'une éolienne», assure-t-il. Elles sont même appréciées du bétail qui aime s'en approcher (allez savoir pourquoi) chaque fois que l'une d'elles démarre ses pales.

Celui qui a assumé la présidence du Bureau d'audiences sur l'environnement pendant cinq ans est loin de s'opposer aux éoliennes. Et pour cause.

Le projet californien produisait presque autant d'électricité que le complexe La Romaine d'Hydro-Québec, sans avoir besoin d'endommager des cours d'eau et leur écosystème.

La NASA

Louis-Gilles Francoeur raconte avoir obtenu, à ce moment-là, un exemplaire public d'une étude de la NASA qui était passée sous le radar en Amérique. «Dans le préambule de ce rapport, on disait : nous avons analysé les vents de toute l'Amérique du Nord pendant 30 ans», raconte-t-il.

Ce qui a attiré le plus son attention, ce fut la phrase suivante dans ce document : «Le Québec est à l'énergie éolienne ce que l'Arabie saoudite est au pétrole.»

«Le Québec aurait la plus grande concentration de vent à valeur commerciale de l'Amérique du Nord.»

— Louis-Gilles Francoeur

La province serait en effet dotée à elle seule 20% de tous les vents du continent.

On pourrait, avec ce vent, multiplier par plus de dix fois la capacité actuelle de production d'électricité, affirme M. Francoeur.

La solution Francoeur

Louis-Gilles Francoeur est d'accord qu'à moins de le vouloir absolument, on devrait ériger les éoliennes ailleurs que sur les rares terres agricoles du Québec.

Selon lui, la meilleure solution serait d'utiliser notre vent, mais de façon collective au lieu de le privatiser.

Il propose d'implanter les éoliennes aux abords des réservoirs des grands barrages déjà existants, là où les pointes de vent sont les plus intenses, voire comparables à l'effet marin.

Un tel projet est déjà arrivé avec le parc éolien Nicolas-Riou, rappelle-t-il. «Toutes les municipalités du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des îles de la Madeleine ont participé au financement, en proportion de leur rôle municipal. Et elles touchent les dividendes en conséquence», dit-il.

«Les citoyens ont dit : notre vent, c'est à nous. On va mettre les machines là où ça nous tente et c'est nous qui allons toucher les bénéfices», résume-t-il. Bref, pas besoin de privatiser le vent comme on est en train de le faire dans la MRC de Nicolet-Yamaska.



Jannie Vachon Robillard, porte-parole du comité citoyen Pour un choix éclairé dans Nicolet-Yamaska (PCENY). (Brigitte Trahan)

Une ressource collective

«Je pense que les ressources collectives doivent profiter à la population», estime-t-il.

En 2022, Louis-Gilles Francoeur a pu exposer à Hydro-Québec son idée d'aménager des éoliennes près des réservoirs des barrages, une idée qui a été bien accueillie et même examinée, affirme-t-il.

«Les barrages ont augmenté la puissance du vent», fait-il valoir.

Certes, la méthode comporte ses défis techniques, mais le Québec en a déjà relevé tout un en créant ses grands barrages et en trouvant moyen de transporter l'électricité sur de vastes distances sans perte de puissance, rappelle-t-il.